

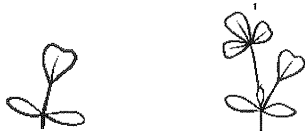
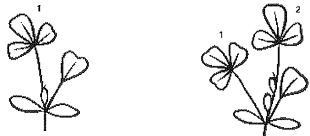


Circulaire n°127

Le 30/06/11

DÉSHERBAGE D'ÉTÉ

DICOTYLÉDONES

	Stade de la luzerne Feuille cotylédonnaire à 1 feuille	Stade de la luzerne 1-2 feuilles trifoliées de la luzerne
	 <p>Adventices très jeunes Doses réduites (colonne ci-dessous)</p>	
Flore dominante Colzas Chénopodes Sanves Sans matricaires	Lentagran 0,5 kg/ha + Embutone RL 400 1,9 l/ha	Lentagran 1 kg/ha + Embutone RL 400 3 à 3,75 l/ha
Flore dominante Colzas Matricaires Capselles Amarantes	Basagran SG 0,3 kg/ha + Embutone RL 400 1,9 l/ha	Basagran SG 0,4 à 0,6 kg/ha + Embutone RL 400 3 à 3,75 l/ha
Flore dominante Capselles Matricaires Amarantes	Lentagran 0,5 kg/ha + Basagran SG 0,3 kg/ha	Lentagran 1 kg/ha + Basagran SG 0,4 à 0,6 kg/ha
Remarques	En dose réduite un deuxième passage est souvent nécessaire surtout en cas de levées échelonnées ou pour renforcer l'efficacité. Sur parcelles à risque matricaire, privilégier les mélanges à base de Bentazone (Basagran SG ou Adagio SG), aucune solution de rattrapage n'étant possible après (inefficacité du Nirvana S sur matricaire)	Si présence de très fortes populations de colzas, Embutone RL 400 : 4 à 4,5 l/ha

L'application de Nirvana S à 2 l/ha est possible à partir du stade 2 feuilles trifoliées de la luzerne. Cependant, elle ne nous semble pas adaptée à ce stade du fait d'inefficacité sur certaines adventices (matricaires) impossible à combler par la suite. Ce produit sera par contre utile dans un programme de désherbage à un stade ultérieur.



Aucun traitement par température > à 25 °c
Nécessité d'une très bonne hygrométrie.
Volume d'application 300 l/ha

GRAMINÉES

Dose suivant le stade de la graminée. Intervenir à partir du stade 3 feuilles de la graminée.

TARGA D + à partir de 0,3 l/ha + huile
Très efficace sur repousse de céréales.

STRATOS ULTRA à partir de 2 l/ha

OGIVE à partir de 0,4 l/ha + huile
DAR : 240 jours (intérêt sur ray-grass et vulpins résistants).

Par rapport à un traitement anti dicotylédones, traiter 2 jours avant ou 8 jours après

AVERTISSEMENT

**Consulter l'étiquetage du bidon avant toute décision d'application et ce quel que soit le produit.
Respecter rigoureusement l'homologation, les consignes d'application et plus particulièrement vérifier les délais avant récolte.**

Pour tout complément d'information concernant l'homologation des produits commerciaux, consulter la base e-phy sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>, rubrique usage luzerne.